

CAHIERS DE L'IRECUS

■ 01 - 08 ■

JANVIER 2008

LE PARADIGME COOPÉRATIF : PROPOSITION RENOUVELÉE POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DE LA SOCIÉTÉ ACTUELLE

André Martin, Ernesto Molina
et Michel Lafleur

Ce document a déjà été publié dans l'ancienne collection « Cahiers de recherche » de l'IRECUS, au mois de novembre 2006. Avec quelques modifications dans sa forme, toujours dans l'objectif de proposer une réflexion favorisant une meilleure compréhension du paradigme coopératif, le texte est publié à nouveau, cette fois dans la collection « Cahiers de l'IRECUS ».

Veillez noter que le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.



Ce document peut être reproduit entièrement ou partiellement sous n'importe quelle forme, sans permission spéciale, pour des usages éducatifs ou sans but lucratif, si la reconnaissance de la source est faite.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	1
INTRODUCTION	2
1. L'IMPORTANCE D'UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE.....	3
2. LE CONCEPT DU PARADIGME.....	5
3. LE PARADIGME COOPÉRATIF : UNE POSSIBLE MODÉLISATION	8
4. L'ÉDUCATION COOPÉRATIVE : UN MOUVEMENT ÉQUILIBRÉ?.....	15
CONCLUSION.....	17
BIBLIOGRAPHIE.....	18

RÉSUMÉ

Comme hier, les coopérateurs doivent se positionner face au marché capitaliste, aujourd'hui mondialisé, imposant sa logique, son anthropologie, ses valeurs et ses finalités, bref sa philosophie. Si l'idéologie dominante privilégie à outrance l'intérêt financier à court terme, le coopératisme, lui, privilégie la personne à long terme. Ainsi, pour bien s'insérer dans le débat actuel, le mouvement coopératif doit consolider ses propres fondements en se réappropriant sa vision originale de l'être humain. Il doit provoquer le renouvellement à l'intérieur de sa propre structure en reconnaissant toute la richesse philosophique de sa tradition qui lui vient du siècle des Lumières. Le mouvement coopératif doit se manifester concrètement sur la place publique parce qu'il a toujours le sens de la communauté, parce qu'il n'a pas oublié, sur le terrain, l'être humain. Dans un contexte de globalisation, les enjeux ne sont plus seulement économiques, mais aussi philosophiques. Mieux se définir fondamentalement pour mieux être et ainsi mieux se représenter comme acteur important dans le giron décisionnel national et international, voilà peut-être la tâche nouvelle et nécessaire de l'éducation coopérative.

La coopérative n'est pas seulement une organisation économique originale, c'est aussi une école humaniste et humanisante qui doit contribuer à l'élévation du coopérateur comme personne et comme citoyen dans un monde endommagé par la nouvelle ignorance sur l'Homme. Ainsi, un tel humanisme déclaré à la société ne peut qu'être éveillé de conscience, témoin d'autres possibles à inventer et donc porteur d'un projet de société. Contribuons à donner un signal clair à nos communautés respectives, et à la communauté humaine en général, que le mouvement coopératif et son paradigme sont des voies nécessaires à affirmer et à appliquer pour répondre aux nombreuses incertitudes d'aujourd'hui.

Le but de cette recherche est de présenter une réflexion sur le paradigme coopératif, par une approche méthodologique théorique (philosophico-sociologique), permettant ainsi une meilleure compréhension des valeurs et des fondements coopératifs. Cette activité nous amène à proposer une possible modélisation du paradigme coopératif à actualiser.

INTRODUCTION

Le philosophe est celui qui exprime ce que tout le monde sait déjà.

Georg Simmel

Beaucoup de penseurs, philosophes, sociologues et anthropologues constatent aujourd'hui l'emprise de la culture capitaliste dominante dans laquelle nous vivons. Ils reconnaissent les effets néfastes et parfois pervers d'une consommation débridée. Ils dénoncent de plus en plus l'influence marquée de ce modèle sur nos vies, sur nos façons de faire et même sur nos façons de concevoir le monde et l'Homme. Si nous supposons que le paradigme social actuel est avant tout financier, utilitariste et industriel, qu'il propose une conception matérialiste, individualiste et narcissique de l'être humain, qu'il détermine les valeurs d'aujourd'hui et qu'il conditionne notre pensée, n'est-il pas urgent que le coopératisme réfléchisse sur ses propres fondements philosophiques pour se présenter clairement comme une alternative viable et nécessaire au monde actuel secoué par des crises nouvelles et importantes? Faire le point sur l'état philosophique du coopératisme nous permettrait-il de mieux réactualiser ses fondements qui proposent une conception particulière de l'humanité avec ses valeurs, ses principes et ses finalités? Le renouvellement de son identité profonde amènerait-il la coopérative à reconquérir l'espace public qui lui revient pour offrir à nos cultures un autre projet de société? Répondre à de telles questions, c'est s'introduire au cœur même de l'éducation coopérative. Si nous souhaitons que celle-ci provoque la transformation de l'Homme en tenant compte de sa continuité historique et multiculturelle, elle doit exiger le regard critique et le discernement : son fondement démocratique l'y oblige. Notre réflexion se veut donc aujourd'hui foncièrement interrogative, à la limite encore intuitive.

Les présentations que nous avons faites à Dourdan¹ en France, ainsi qu'à Copán² au Honduras, font donc suite à une grande préoccupation que nous avons depuis quelque temps à l'Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS). Nous nous penchons sur une réalité qui semble quelque peu nous échapper, c'est-à-

¹ 22^e Conférence internationale de recherche coopérative, octobre 2006.

² X Seminario internacional de la red uniRcoop, novembre de 2006.

dire la problématique d'une réflexion fondamentale sur le paradigme coopératif. Sans avoir de réponses précises à apporter maintenant, nous voulons partager quelques interrogations sur lesquelles nous travaillons. Notre recherche nous a amenés sur différents sentiers que nous invitons nos lecteurs à explorer avec nous. Nous définirons donc le concept même de paradigme pour mieux comprendre les notions de lien, de mouvement et d'équilibre à rétablir, d'une part entre l'idéal recherché et une pratique actualisée, et d'autre part entre les valeurs elles-mêmes. Nous questionnerons également l'importance de l'éducation dans un tel contexte de recherche.

1. L'IMPORTANCE D'UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE

Débutons avec quelques données historiques et statistiques simples du Québec. L'histoire du Québec fut et demeure façonnée par la coopération et la force du mouvement coopératif. Il est difficile, par exemple, d'imaginer un Québec moderne et solide sans le Mouvement des caisses Desjardins. Il est impératif d'évoquer que les coopératives agricoles sont une clé de voûte incontournable du développement de nos régions. Il faut souligner également que le prix des services funéraires a chuté de 50 % depuis la présence solidaire des coopératives funéraires. Ni le secteur public ni le secteur privé capitaliste n'auraient et ne pourraient concrètement faire mieux. Encore aujourd'hui, il existe plus de 3000 coopératives et 39 mutuelles qui regroupent plus de 5 millions de membres. Bref, d'un point de vue extérieur, on serait facilement tenté de conclure que le Québec est un peuple de coopérateurs et que le modèle québécois est coopératif. Mais il faut rétablir les faits lorsqu'on les analyse de l'intérieur. La grande majorité des membres de nos coopératives le sont souvent par défaut ou par habitude historique, ne sachant trop ce que signifie être membre d'une coopérative, ni ce qu'est fondamentalement une coopérative.

Beaucoup de questions attirent notre attention de chercheurs. Devant de telles ambiguïtés et de telles ambivalences, comment interpréter cette confusion des genres? La gêne? La culture coopérative elle-même préoccupée par ses problèmes « terrain »? La non-connaissance de la coopération dans ses principes et ses fondements? Devrions-nous blâmer le système québécois d'éducation qui n'aborde que très sommairement, dans tout son corpus scolaire, les notions traitant du coopératisme? Comment expliquer qu'un institut universitaire comme l'IRECUS

commence à peine à réfléchir, pour et avec les coopératives et les mutuelles, sur de telles questions fondamentales et qu'il invite ses étudiants à le faire? Comment rendre justice à l'action coopérative dans un univers social où la voie coopérative semble toujours complexe à faire émerger à travers les deux grandes tendances : le public étatique ou le privé capitaliste? Qu'est-ce qui justifie l'absence du mouvement coopératif dans le débat public? De telles questions prennent une acuité particulière quand nous considérons qu'avec la réalité galopante de la globalisation, le Québec semble être en panne d'idées sur son propre développement social et économique. Bref, nous sentons l'impasse de la situation, mais aussi l'urgence de réfléchir et d'agir. Comment le mouvement coopératif peut-il se positionner dans un tel horizon globalisé d'incertitudes?

Il devient primordial, plus que jamais, de prendre conscience du projet social global et actuel qui nous détermine. Une société doit toujours exercer un regard critique sur son objet et les orientations qui s'en dégagent, sinon elle risque d'être à la remorque de l'idéologie dominante. Comme le soulignait le philosophe québécois Thomas De Koninck : « Dans la mesure où je n'ai pas une conscience critique de ce que je fais, où je m'abstiens d'en interroger les fondements, mon état ressemble tout à fait, il est vrai, à du somnambulisme, pas même à du rêve lucide » (2000 : 49). L'ex-directeur général de l'Unesco, Federico Mayor, va dans le même sens en décrivant le monde actuel comme un bateau ivre sans cap ni projet, violenté par une mondialisation vide de sens, abandonné « aux vertiges d'une technique sans maître qui nous livre en aveugle à un destin cruel » (Mayor, 1999 : 23-24). Aux dires de nos penseurs, nous vivons, malgré nos réussites académiques, sans nous remettre fondamentalement en question et sans questionner les fondements philosophiques qui guident nos vies. Voilà peut-être ce qui manque le plus aux coopérateurs du Québec, pourtant techniquement bien structurés. Voilà peut-être la tâche essentielle et urgente à accomplir par l'éducation même si, pour le paradigme dominant, cette activité fondamentale semble improductive et vaine (De Koninck, 2004). Si notre temps semble déterminé à nous faire croire à l'inutilité de revenir et de réfléchir aux fondements philosophiques de nos cultures et de nos organisations, l'éducation coopérative doit résister à s'engager dans une fuite en avant sans retour réflexif. L'éducation, nous enseigne Edgar Morin, doit permettre surtout une réflexion à long terme sur la globalité du cheminement humain et la

recherche du sens de nos actions collectives, sinon elle n'est plus éducative. Elle n'est que formatrice. (2000 : 49-67).

2. LE CONCEPT DU PARADIGME

Devant de telles ambiguïtés éducatives et organisationnelles, soulevées par certains penseurs et vécues sur le terrain par les coopérateurs les plus perspicaces, soumettons d'emblée l'hypothèse suivante : il nous semble important de réfléchir et de proposer une modélisation du paradigme coopératif dans le but de relever deux grands défis qui émergent. Encore soutenue par une gestion plus traditionnelle mais efficace, la coopérative doit impérativement renouer avec sa philosophie pour pouvoir mieux justifier, à elle-même et au monde, ses choix et sa différence organisationnelle. Elle doit retrouver son unité intrinsèque, c'est-à-dire sa vision fondamentale de l'Homme et ses valeurs pour y incorporer et y renouveler, souhaitons-le, des outils de gestion originaux ainsi que des outils pédagogiques particuliers. Une telle unité retrouvée ne peut être qu'inspiration pour notre avenir collectif. Ainsi, la coopérative deviendra encore plus un modèle et une force capable d'influencer les opinions et certains choix de société. Le leadership coopératif témoignera plus justement de son organisation comme une réelle association de personnes qui assument collectivement et économiquement leurs responsabilités et leurs destinées à partir de préoccupations profondément humaines. Il n'en tient qu'au mouvement coopératif de se présenter comme visionnaire et de prendre la place publique qui lui revient pour présenter des alternatives concrètes. Pour relever ces deux défis, l'éducation coopérative demeure un moteur essentiel.

À ce stade-ci de notre réflexion, définissons quelques termes. Qu'est-ce qu'un paradigme? Selon T. S. Kuhn (1983), le paradigme est un mythe fondateur et exemplaire d'une communauté donnée. Il est exemplaire non parce qu'il a résolu une difficulté ancienne, mais surtout parce qu'il est promesse de solutions pour le présent et pour l'avenir. Selon ce scientifique, un paradigme affirmé rationnellement entame une tradition et une culture de recherche. Et la communauté de recherche se définit à son tour par l'adhésion de ses membres à cette tradition dans un cadre éducatif. Nous pourrions définir le paradigme comme étant un modèle rationnel

exemplaire implicite ou explicite, qui cherche à répondre à des questions fondamentales en proposant ou en imposant une conception particulière de l'être humain, ainsi que les valeurs correspondantes, dans un contexte culturel global et historique donné. C'est la recherche, la compréhension et l'affirmation des principes qui servent à délimiter la construction d'un savoir et d'une manière de penser pour justifier l'existence et l'agir d'un sujet et d'une communauté organisée. Alain Touraine insiste sur cette subjectivation, c'est-à-dire sur l'importance de l'être humain, dans un paradigme, de se créer comme sujet :

Tout paradigme est une forme particulière d'appel à une figure ou à une autre de ce que je nomme le *sujet* et qui est l'affirmation, dont les formes sont changeantes, de la liberté et de la capacité des êtres humains de se créer et de se transformer individuellement et collectivement (2005 : 15).

Le paradigme s'insère dans une réflexion d'ordre philosophique sur les finalités. Il est une forme essentielle en tant que modèle de la réalité, qui illustre une conception humaine, déterminant ainsi un système social ou communautaire particulier. D'un point de vue plus épistémologique, le paradigme est un concept qui assure, dans une temporalité, une manière correcte de poser et de résoudre un problème humain. Il établit une forme d'intelligibilité et donne un sens à l'agir. C'est le principe premier d'association, d'élimination et de sélection des idées donnant un cadre rationnel, qui constitue un modèle éthique d'humanité à incarner.

Une caractéristique particulière ressort d'une telle définition pour expliquer la notion de paradigme : celle du lien intrinsèque entre un idéal anthropologique et éthique défini et sa perspective empirique. L'un ne va pas sans l'autre. L'histoire récente du coopératisme nous démontre très clairement que ce paradigme a pris naissance et s'est développé dans un mouvement équilibré de va-et-vient, entre un idéal à poursuivre et son application pratique, l'un nourrissant l'autre. Voilà son socle. L'équilibre et le mouvement demeurent ici des concepts clé qui s'insèrent entre le modèle idéal et son enracinement dans l'action, entre l'inspiration créatrice et la création. L'idéal seul est pure abstraction, réduisant le projet à un discours idéologique compliqué sans aucune intention pragmatique. Et une pratique sans idéal est celle qui se cherche continuellement, empruntant à gauche et à droite des idéaux qui ne sont pas les siens et perdant ainsi foncièrement la finalité profonde de ses actions. L'équilibre est nécessaire, car s'il se fragilise, le mouvement lui-même se trouve débilisé.

Le malheur de l'Homme contemporain est peut-être de contribuer inconsciemment à briser l'équilibre fondamental. Cette brisure est provoquée par la culture dominante et narcissique qui permet de croire que l'individu n'a pas besoin d'idéaux pour vivre, sinon celui simplement de se prendre lui-même pour un idéal (Chevrier, 2005: 51). Ainsi privée des repères essentiels de l'idéal moral et d'un enracinement patrimonial pratique, la personne tombe dans un conformisme absolutisé par la publicité, le marché, les modes et les médias. Reprenons Chevrier :

Les idéaux n'acquièrent de sens et n'éclairent l'existence que si de grandes évocations parviennent à les incarner par l'exemplarité de leurs actions. Les intellectuels ne pourront se contenter de remuer la surface du monde par des concepts; à quoi bon discourir si l'on ne sait témoigner par sa propre existence, dans sa chair, de la vérité que l'on défend. Pour édifier un monde, il faut commencer par savoir soi-même en être le socle (2005 : 70).

Il demeure primordial pour l'organisation coopérative elle-même de rétablir et de maintenir cet équilibre en renouant avec sa philosophie pour mieux éclairer et justifier son agir. La force du coopératisme demeure dans cette mesure balancée entre sa philosophie et sa praxis. Cette mesure trace peut-être en elle-même un projet éducatif authentique pour la coopérative. Nous pourrions penser que ce mouvement équilibré de va-et-vient se dénomme « éducation », car, répétons-le, sans cette continuité éducative entre l'idéal et les pratiques, le projet coopératif est menacé de l'intérieur (Lacroix, 2002 : 122). Il importe donc de renforcer les savoirs fondamentaux du coopératisme (c'est-à-dire cette réflexion ouverte, libératrice et critique sur l'Homme, les valeurs et les finalités) pour un savoir-faire et un savoir-être rendus toujours plus authentiques par l'éducation coopérative formelle et informelle. Cet énoncé s'appuie sur des valeurs fondamentales traduites à travers des principes qui constituent les lignes directrices permettant aux coopératives de vivre un projet authentiquement humain. Le paradigme coopératif doit reconnaître la place nécessaire qui incombe à l'idéal coopératif, en lien direct avec sa pratique dans un environnement déterminé. Reconnaissons que ce mouvement éducatif est permanent : l'idéal alimente la pratique et la pratique précise l'idéal.

Résumons-nous : le paradigme en général (tout comme le paradigme coopératif en particulier) est à la réflexion philosophique sur l'humanité, les valeurs et les finalités d'un modèle idéal poursuivi, ce que le système est à la construction pratique et conforme des moyens pour

l'incarner. L'un construit des principes, rétablit des valeurs essentielles en lien avec une définition anthropologique et donne un sens profond aux activités. L'autre s'occupe des moyens à prendre, des méthodes à employer pour la construction de l'organisation conforme à son idéal. L'un cherche à répondre aux *pourquoi*, l'autre aux *comment*. Le processus est finalement et essentiellement éthique.

Mais que pouvons-nous dire de l'idéal anthropologique et éthique du coopératisme? Pour mieux comprendre le mouvement éducatif nécessaire entre l'idéal et la pratique, il nous faut proposer une autre avenue, un autre mouvement, un autre équilibre : celui entre les valeurs coopératives elles-mêmes. En effet, parler du paradigme coopératif fait une référence explicite à l'idéal coopératif contenu dans les valeurs, valeurs qui s'apparentent à celles qui ont permis l'éclosion des démocraties occidentales depuis le XVIII^e siècle. Ainsi, nous pouvons supposer que le paradigme coopératif s'inscrit dans une telle tradition philosophique qui défend et promeut des idéaux chers à nos démocraties modernes. Inévitablement, le coopératisme s'éloigne allègrement des préjugés folkloriques qu'on lui attribue volontiers pour le discréditer... Pour préciser conceptuellement le paradigme coopératif, nous devons reconnaître, au-delà de la simple énumération, toute la richesse et la pertinence des liens formels qui existent entre les valeurs promulguées par la coopérative.

3. LE PARADIGME COOPÉRATIF : UNE POSSIBLE MODÉLISATION

Face aux innombrables défis, crises et incertitudes que vivent les États-nations actuellement, le mouvement coopératif et ses chercheurs sont invités, plus que jamais, à sortir de leur statu quo et de leur conformisme pour prendre position dans l'espace public démocratique. L'appel à l'intuition et à la conscience coopérative doit maintenant se projeter dans nos débats de société et joindre la voix de ceux et celles qui clament une plus grande humanisation de la planète. Le mouvement coopératif doit inévitablement bousculer le modèle dominant (qui affirme haut et fort et impose son propre paradigme) en se présentant, sans modestie, dans cet espace vital, fier de son héritage à partager et de ses possibilités à actualiser. Parler d'alternatives réelles qui

pourraient faire un contrepoids important aux dogmes économistes actuels régulateurs implicites mais efficaces de nos vies (reconnaissons-le!) est devenue une nette nécessité.

Il nous semble vraiment urgent que le mouvement coopératif renouvelle et annonce au monde son propre idéal coopératif parce que ses fondements s'enracinent dans un humanisme à redécouvrir! Pour nous aider à la réflexion sur l'idéal coopératif, référons-nous à Emmanuel Kant, philosophe allemand du XVIII^e siècle, qui nous invite encore aujourd'hui à répondre à trois questions essentielles, trois questions universelles qui colorent culturellement la marche de l'Homme. **Qui sommes-nous fondamentalement en ce début de XXI^e siècle (définition de l'Homme)?** Comment nous définissons-nous? **Que désirons-nous faire (valeurs et principes)?** Comment comprenons-nous les valeurs du coopératisme pour mieux en vivre? Comment saisissons-nous leurs liens? Comment rétablir l'équilibre et le mouvement entre les valeurs déjà instituées? Pouvons-nous reconnaître la richesse de ces liens et leur criante actualité? **Qu'espérons-nous (finalités existentielles)?** Répondre philosophiquement à ces questions, c'est déjà délimiter avec précaution l'idéal renouvelé du paradigme coopératif lui-même, qui servira de base à l'édification d'une éducation et d'une gestion peut-être plus conformes à ses vues. Répondre à de telles questions d'ordre philosophique, c'est permettre un peu plus au coopératisme, qui puise sa source chez les penseurs du siècle des Lumières³, de faire face, un peu comme hier, à des organisations sociales et économiques qui déstabilisent de plus en plus l'équilibre fragile du monde. Dans un tel contexte de plus en plus englobant, l'éducation demeure une clé de voûte. Nous pourrions la définir comme l'ensemble des processus et des

³ Les Lumières mettent toute leur foi dans la raison humaine indépendante et autonome. Aie le courage de te servir de ton propre entendement, nous suppliait Kant... pour découvrir, élaborer et mettre en pratique les lois de la nature, les lois morales et les lois sociales. Un but : toujours mieux humaniser le monde. Puisque la nature humaine n'est plus une donnée immuable, mais plutôt une réalité à « modeler », à perfectionner, la philosophie des Lumières ouvre ici la route des grandes mutations sociales et éducatives. Seule l'éducation véritable qui permet à l'Homme de réfléchir par lui-même pourrait nous amener vers un Homme nouveau, rationnel et vertueux. « L'éducation peut tout », disait Helvétius. L'éducation doit contribuer à l'épanouissement global de l'Homme, à sa transformation, dans la mesure où il se dicte à lui-même, et universellement à la fois, les normes qui le dirigent librement. C'est dans un tel contexte intellectuel effervescent et philanthropique qu'émerge l'Anglais Robert Owen et l'idée du coopératisme (Dupuis, 1991), influencé lui-même implicitement par Jean-Jacques Rousseau avec ses thèses sur le contrat social, la démocratie, la liberté civique et l'éducation (Rousseau, 2004). Mentionnons également l'importance d'Emmanuel Kant avec sa philosophie sur le devoir moral et les impératifs catégoriques (Kant, 1988).

procédés qui permet à tout enfant humain d'accéder progressivement à sa culture et à la culture humaine par le discernement et l'autonomie (Martin, 2005).⁴

À partir du questionnement kantien, continuons notre réflexion à partir de ce qui existe déjà, c'est-à-dire les valeurs fondamentales acceptées par le mouvement coopératif. Au-delà de leur simple énumération, quelle signification des concepts comme la liberté-autonomie, l'égalité, la démocratie, la solidarité et l'équité ont-ils encore aujourd'hui? Quel lien épistémologique existe-t-il entre chacune de ces valeurs? Si de telles valeurs sont utilisées simplement à titre normatif, elles énoncent une règle acceptée à partir d'un consensus sans cependant engager nécessairement l'être du coopérateur. L'approche normative est nécessaire mais insuffisante. Nous devons également reconnaître la raison d'être de la norme, c'est-à-dire sa justification philosophique. Qu'est-ce qui vaut la peine d'être valorisé au point d'y engager tout son être autant dans le jugement que dans la lutte au quotidien? Voilà le propre de l'éthique qui va bien au-delà de la déontologie ou de la simple application éthique de la norme. Le fondement éthique ne se construit pas à partir d'un roc inébranlable et immuable procurant assurément une vision sécuritaire, mais profondément fixiste et dogmatique de la réalité. Le fondement se situe davantage dans le mouvement comme nous l'avons annoncé précédemment. La permanence dans l'être se situe dans le devenir en lien avec un idéal précis qui se construit et qui s'assume dans l'action. Reconnaître et définir des valeurs comme mouvement nécessaire et constant entre l'idéal identifié et les actions à poser nous oblige à les assumer et à les fonder en même temps dans un paradigme qui nous appartient.⁵

Notre réflexion sur le paradigme s'enracine donc dans la pensée des Modernes avec leur idéal de démocratie compris inévitablement à partir de deux concepts clés : la liberté et l'égalité. Faut-il rappeler que derrière le coopératisme se cachent de tels postulats philosophiques essentiels qui ont permis l'avènement en Occident des démocraties et de l'approche libérale. Nous pourrions

⁴ C'est l'action initiale et ultime qui permet d'élever l'humanité pour lui permettre de voir l'ensemble de sa richesse et ainsi de mieux se libérer. Un peu comme l'enfant dans une foule au crochet d'un adulte : tenant sa main, il ne voit que la limite imposée par les autres autour de lui. Il se libère de sa limite quand il est élevé et sécurisé sur les épaules de l'adulte qui le tient fermement, mais qui ne peut plus l'empêcher de voir ce qu'il voit... L'éducation élève l'enfant, la société, l'humanité.

⁵ Il est important de préciser de nouveau que, par notre réflexion, nous voulons reconnaître l'importance des liens qui unissent les diverses composantes du paradigme lui-même. Une étude ultérieure précisera davantage le contenu conceptuel des valeurs et s'interrogera sur son ontologie.

lancer notre modélisation en soutenant que les valeurs de liberté individuelle et d'égalité humaine se retrouvent chacune à des extrémités d'un axe horizontal maintenu en équilibre par un pivot central nommé « la démocratie ». Depuis Rousseau, le ton est donné.

Si l'on recherche en quoi consiste précisément ce plus grand bien de tous, qui doit être la base de tout système de législation, on trouvera qu'il se réduit à deux objets principaux, la *liberté* et l'*égalité*. La liberté, parce que toute dépendance particulière est autant de force ôtée au corps de l'État; l'égalité, parce que la liberté ne peut subsister sans elle (Rousseau, 2004 : 154).

La littérature philosophique est formelle : la démocratie ne peut se construire et maintenir son équilibre que dans la mesure où la liberté et l'égalité sont annoncées et respectées. Depuis plus de deux siècles, toute démocratie digne de ce nom garantit le respect des valeurs de liberté et d'égalité.

Historiquement, les deux principales tentatives politiques qui ont cherché à actualiser l'idéal démocratique ont pris les couleurs de la démocratie libérale et de la démocratie sociale. Le système de démocratie libérale promulgue le concept des droits fondamentaux : droit de vote, droit à la vie et à l'intégrité physique, droit à la propriété privée, etc. Bref, sous cette bannière se consolident les libertés et droits individuels. D'où le risque non négligeable et les reproches justifiés d'un développement individualiste de la réalité où la démocratie libérale vise finalement moins l'égalité en soi que l'imposition absolue de la liberté individuelle (Kaboré, 2001 : 108).

Quant au concept d'égalité, il se manifeste dans l'égalité de tous par la loi et devant la loi, de même que dans la participation de tous à la souveraineté populaire ou à la souveraineté de l'assemblée. Il en résulte une règle fondamentale : la liberté égale pour tous. Le concept d'égalité est donc compris par l'attribution des droits, des obligations et des libertés pour tous. Le suffrage universel l'illustre très bien : une personne, un vote (un membre un vote). Son pendant plus social a tenté historiquement de corriger les dérives individualistes économiques de la démocratie libérale en voulant permettre une égalité des chances, tant au niveau formel qu'au niveau matériel et économique. Sous l'aile socialiste apparaissent des droits plus collectifs : droit à l'éducation, droit au travail, droit au revenu minimum, droit de grève, etc. Bref, des droits reliés à la sécurité sociale en lien (parfois aussi en opposition) avec la perspective plus libérale.

D'où le nécessaire mouvement en équilibre entre des concepts de liberté et d'égalité, concepts qui ont construit et qui continuent de construire nos démocraties modernes ainsi que nos propres organisations.

Quelle que soit la diversité des formes institutionnelles de l'idéal de la démocratie, il demeure dans tous les cas que les systèmes politiques véritablement démocratiques se reconnaissent à leurs principes de base fondés sur les idéaux de liberté, d'égalité et de droits de l'Homme. Ils se reconnaissent aux règles démocratiques qui déterminent leur mode d'existence et encadrent tout le jeu politique. Bref, ils se reconnaissent à la culture démocratique dans laquelle ils baignent (Kaboré, 2001: 108).

L'idéal démocratique exige donc une réflexion constante et pénétrante sur des valeurs de liberté et d'égalité dans une continuité empirique. Ainsi en est-il du coopératisme qui fonde son agir sur de telles valeurs.

La coopérative est une démocratie par nature. Les démocraties politiques font place à d'autres régimes quand leurs citoyens n'ont plus le sens de la liberté ni le désir de la défendre. Mais la coopérative, organisation volontaire, disparaît quand les hommes qui la composent ont perdu le sens de l'association (Brot, 1951 : 3).

Nous pouvons ainsi mieux comprendre que la libre adhésion des membres est l'expression du respect de la liberté individuelle, l'une des valeurs fondamentales de nos organisations coopératives contemporaines. Cette idée suppose la possibilité et la capacité de chaque personne de penser sa vie, ses choix et ses engagements envers une communauté, d'où l'importance fondamentale de l'éducation (jugement, discernement, conscience...). La réalisation du coopératisme s'inscrit nettement dans un projet de société de droits et de libertés où les membres sont les seuls à gérer, avec autorité, l'avenir de leur coopérative. Ce pouvoir exige, en même temps, la reconnaissance de l'égalité de tous et la connaissance suffisante pour prendre part aux débats et aux décisions. Ce processus est continu dans les affaires de la coopérative, mais il culmine avec l'assemblée générale qui ne devient souveraine que dans la mesure où l'équilibre démocratique se maintient entre le libellé des libertés individuelles et l'égalité des membres. Cette démarche démocratique coopérative fait de chaque personne un membre à part entière, comme devrait l'être le citoyen dans la gestion de la Cité. Si la notion d'égalité proposée n'est

pas nécessairement économique et sociale, elle n'en demeure pas moins une égalité réelle parce que la coopérative appartient à tous ses membres.

Cet ancrage, individualiste et collectif, m'apparaît être la véritable force du coopératisme et constituer son principal intérêt pour la réflexion éthique. Il se place en effet au carrefour des deux plus importantes avenues de réflexion en éthique : entre l'individu et la communauté et entre la praxis et la théorie, précisément là où se constitue une véritable éthique sociale fondée sur l'affirmation des volontés et des libertés individuelles (Lacroix, 2002 : 35).

C'est une approche exclusivement citoyenne. Ainsi, le paradigme coopératif nous oblige à la démocratie dans un mouvement d'équilibre entre les libertés individuelles et l'égalité humaine.

La démocratie coopérative, comme valeur et comme principe, n'est jamais empiriquement circonstancielle. La coopérative ne peut jouer, à son gré et selon les situations, avec des valeurs qui lui donnent sa substance. Un coopérateur est, dans le sens noble du terme, un démocrate. La démocratie s'inscrit dans le corps même du paradigme coopératif. C'est le résultat équilibré d'un contrat social qui se construit constamment. L'équilibre en mouvement... Nous reconnaissons ici l'apport fondamental de la philosophie rousseauiste.⁶

⁶ Rousseau donne un contenu plus profond au concept de liberté en la transportant sur le plan de l'intériorité. Être libre, ce n'est pas seulement être indépendant; c'est surtout se déterminer à agir à partir de ce qu'il y a de plus intérieur, c'est-à-dire la raison. Cela nous amène donc à l'autonomie, à cette liberté pensée et vécue comme obéissance à la loi sociale communautaire et universelle que nous nous sommes nous-mêmes donnée. Cette réflexion de Rousseau a une valeur fondamentale dans la réflexion politique et organisationnelle des sociétés. La liberté civile est le concept le plus approprié pour comprendre la liberté parce qu'il s'agit de la liberté que les hommes acceptent de partager en vue d'un bien commun. Cela exige donc le consensus démocratique et une haute visée éducative. La liberté civile désigne la liberté qu'ont les citoyens lorsqu'ils vivent sous le gouvernement des lois, et non sous le contrôle aveugle d'un maître ou d'un souverain. Pour Rousseau, il n'y a pas de liberté sans lois, sans contraintes sociales à débattre et à accepter par tous les citoyens. Sans cette condition, il ne saurait y avoir de loi juste, ni de pouvoir juste... Les lois sont justes en autant qu'elles traduisent politiquement l'égalité naturelle des hommes et instituent la limitation de la liberté d'un souverain (ou de quelques-uns) au nom de l'égalité de tous. Répétons-le, le citoyen doit toujours être sujet des lois et législateurs. Et cela, il doit l'apprendre continuellement, il doit en vivre quotidiennement. Les lois deviennent donc l'expression de la volonté générale et non pas la volonté extérieure d'un simple décret. Obéir aux lois que nous formulons, c'est se plier à la volonté générale qui est la nôtre individuellement. La conception de la liberté de Rousseau repose sur le fait que l'obéissance aux lois ne doit jamais être une contrainte, mais un consentement des individus. La seule obéissance qui soit politiquement acceptable est celle où on obéit toujours de quelque manière à soi-même non directement, mais indirectement par l'acceptation des règles sociales qu'une société ou un groupe se donne. La volonté de la majorité n'est pas une autre volonté que la mienne, même si l'individu prend et défend personnellement des options différentes (Rousseau, 2004 : 190-217).

À partir d'un tel « corps » démocratique, poussons plus loin la réflexion sur le paradigme coopératif. Nous pouvons affirmer que les concepts de liberté, d'égalité et de démocratie fondent le coopératisme sans en être cependant et exclusivement les porteurs. Beaucoup d'autres organisations civiles et économiques, depuis longtemps, s'implantent et s'harmonisent autour des mêmes concepts. La Révolution française en a même fait son leitmotiv en y rajoutant un socle défini comme la fraternité. Mais qu'est-ce qui permet de reconnaître l'originalité coopérative? Deux autres concepts doivent s'ajouter pour parfaire notre modèle : la solidarité et l'équité. Ces deux concepts viennent solidifier et personnaliser le modèle en permettant un ancrage réel de la démocratie organisationnelle. Entre les valeurs fondamentales de liberté et d'égalité, la solidarité et l'équité procurent, dans un cadre réellement démocratique, un juste compromis qui les réconcilie.

Historiquement, le concept de solidarité a toujours été rattaché aux notions d'appartenance et de reconnaissance d'un groupe particulier : solidarité professionnelle, culturelle, familiale, solidarité face à des drames sociaux ou environnementaux, etc. Ce concept s'inscrit dans un contexte social qui permet de reconnaître les autres comme agents de promotion de la même cause, orientée vers des finalités reconnues et semblables. Elle doit répondre à un principe commun qui cherche une compréhension plus ou moins momentanée d'un monde à unifier. La valeur de l'équité, pour sa part, oblige à réaliser les activités dans une culture de justice en vertu de l'appréciation de l'usage de chacun et de ce qui est dû à chacun.

Le coopératisme, comme modèle philosophique, doit donc aujourd'hui réfléchir davantage sur les notions de solidarité et d'équité dans un univers social que l'on dit particulièrement éclaté. C'est sur l'ancrage permis par la solidarité et l'équité que se construit l'idéal démocratique de la coopérative, et c'est à partir de ces deux valeurs que se met en marche l'originalité du coopératisme dans une pratique sociale autour des personnes profondément engagées dans leur milieu. Bien ancrées dans la réalité, les deux pieds sur terre, la solidarité et l'équité procurent au coopératisme une assise sociale et politique indéniable. Ainsi, ces valeurs fondamentales ouvrent, par définition, à l'altérité; elles supposent la marche vers l'autre et avec l'autre. C'est par la solidarité et l'équité que le projet coopératif devient un projet collectif. Si la coopération est une « co-opération », elle exige nécessairement une opération, une action avec l'autre qui doit

reconnaître, par la liberté et l'égalité, sa valeur d'humanité, d'où la notion de dignité. La coopérative est le lien économique par excellence qui exige une alliance démocratique entre un projet individuel et un projet collectif sur les bases de la solidarité et de l'équité.

Rétablir les liens entre les valeurs essentielles de la coopération dans une perspective de mouvement de va-et-vient permet de préciser un peu plus l'idéal coopératif qui, à son tour, doit aussi provoquer le même mouvement avec la pratique. Voilà que prend forme peu à peu notre modèle du paradigme coopératif, voilà qu'il propose une compréhension de la structure de son corps et de son esprit.

4. L'ÉDUCATION COOPÉRATIVE : UN MOUVEMENT ÉQUILIBRÉ?

Vouloir éduquer à la liberté et à l'égalité des femmes et des hommes de notre temps, c'est accepter les règles et les enjeux de la démocratie ainsi que les nombreuses responsabilités civiques qui en découlent.

La démocratie véritable est cependant extrêmement concrète et complexe, elle implique le dynamisme constant de recherches, de découvertes, de développements, de choix en vue du bien commun, qu'on s'efforce sans cesse de réaliser de manière pratique. Elle suppose une éducation aidant chacun chacune à se forger, de façon critique, une culture propre. Seule une telle culture pourrait sauver l'expert de son expertise, le technicien de sa technique, les sociétés humaines de la mondialisation de l'ignorance (De Koninck, 2004 : 150).

L'éducation au paradigme coopératif devrait permettre le développement personnel et collectif des vertus jugées essentielles pour l'avènement d'une saine démocratie, c'est-à-dire les connaissances suffisantes et nécessaires pour limiter l'ignorance, l'autonomie voulue pour réduire la dépendance, la confiance résolue pour vaincre la peur et l'indispensable ouverture d'esprit pour briser l'indifférence. En ce sens, l'essence de l'éducation coopérative est donc l'essence même de la démocratie coopérative.

Le mouvement coopératif offre cette possibilité de rallier des thèmes aussi importants à l'humanité que l'autonomie personnelle en équilibre fragile avec le principe de l'égalité dans un

cadre démocratique, ainsi que la nécessaire reconnaissance de la solidarité et de l'équité. Un tel paradigme peut contrebalancer cette pression sociale aliénante qui s'exerce actuellement sur l'être humain, le rendant instrumentalement et économiquement efficace, mais de plus en plus privé de sens. Il doit permettre aux jeunes femmes et aux jeunes hommes de ce monde de reconnaître la grandeur de ses valeurs et de ses principes, passant de leur simple litanie monotone à une compréhension et à une justification plus philosophique pour mieux préciser ses actions et mieux en témoigner. Les jeunes ont soif de valeurs telles que la liberté, l'égalité, la solidarité, l'équité, la démocratie (Nadeau et Lafleur, 2004). Encore faut-il qu'ils prennent conscience de la signification, de la crédibilité, de la pertinence et de la complémentarité de telles valeurs incarnées et vécues dans une organisation que nous appelons une coopérative. Réciter mécaniquement les valeurs et les principes coopératifs sans en comprendre tout le contenu, les liens et la richesse philosophique, c'est faire preuve d'une forme d'ignorance que l'éducation coopérative doit transcender. Le paradigme coopératif doit retrouver son essence et sa place pour contrer l'influence néfaste du système dominant actuel et globalisant qui brutalise le collectif en imposant férocement sa logique, sa conception de l'Homme, ses valeurs réductionnistes et ses finalités. Il ne faut pas assister impassiblement à la déshumanisation de la personne, rarement située au cœur des grandes préoccupations de ce monde. Les coopérateurs sont invités à défendre plus que des intérêts; ils doivent aussi défendre ou apprendre à défendre un idéal.

Rappelons-le, la coopérative n'est pas seulement une organisation économique originale, c'est surtout une école humaniste si elle contribue à l'actualisation et à l'élévation de la dignité du coopérateur comme personne et comme citoyen dans un monde endommagé par la nouvelle ignorance sur l'Homme (De Koninck, 2000). Cette perspective nous amène donc à considérer le modèle coopératif comme un lieu organisationnel et éducatif privilégié pour comprendre et promouvoir son paradigme en rétablissant les liens qui existent entre ses valeurs, d'une part, et sa philosophie et sa praxis, d'autre part.⁷ Ainsi, un tel humanisme retrouvé et déclaré à la société ne peut qu'être éveilleur de conscience, témoin d'autres possibles à inventer et donc porteur d'un

⁷ Une étude ultérieure pourrait se pencher également sur la pertinence des liens à rétablir entre les valeurs annoncées et les principes promulgués dans une perspective holistique. Comment les valeurs comprises comme liens dans un mouvement équilibré nous permettraient-elles de mieux comprendre les principes eux-mêmes? Comment une telle réflexion sur les principes éclairerait davantage notre compréhension des valeurs? Les principes s'insèrent-ils dans chacune des valeurs? Autant de questions à répondre pour mieux préciser le paradigme lui-même et inévitablement l'action coopérative...

projet de société pour faire face à l'incertitude des enjeux contemporains de plus en plus globalisés où l'Homme est oublié (Morin, 2000 : 87-102).

CONCLUSION

Il est urgent que le mouvement coopératif s'engage face à l'Homme moderne et à la situation qui l'englobe dans un horizon restreint. Ainsi, tous les coopérateurs au sein des coopératives et des instituts de recherche universitaires doivent se redéfinir intérieurement en saisissant toujours plus profondément leur richesse philosophique. Ainsi, ils pourront prendre position sur de nouveaux enjeux et besoins sociétaux de plus en plus subtils. Voilà une de leurs tâches éducatives aujourd'hui : être une intention inspiratrice de sens à susciter dans les grandes discussions démocratiques locales, nationales et mondiales. La coopérative doit proposer au monde son paradigme par ses idées et ses actions.

Le coopératisme doit nous rappeler l'importance de comprendre l'approche coopérative à partir de notions telles que le mouvement équilibré entre des valeurs fondamentales qui nous fait percevoir une pensée anthropologique et éthique originale, et le mouvement équilibré entre l'idéal et la pratique. Le « mouvement » coopératif doit continuer activement à participer à l'édification d'une meilleure humanité, plus consciente et plus juste, en proposant des valeurs de mieux en mieux comprises pour notre temps et en indiquant de nouvelles voies à suivre. Il doit vaincre les vents dominants et les vents contraires teintés d'idéologies parfois dévastatrices qui cherchent à affaiblir toute position contraire à la leur, réduisant souvent la personne à un simple moyen économique efficace. Le mouvement coopératif, bien ancré par la solidarité et l'équité, doit sans modestie se présenter au monde comme une organisation originale, soutenue par un paradigme original, qui place l'Homme d'aujourd'hui au centre de tout projet de société. Le coopératisme a donc une responsabilité morale et éducative face à l'humanité elle-même. Elle a un devoir d'humanité, nous rappellerait sûrement Kant.

BIBLIOGRAPHIE

- BROT, Marcel (1951). *Le coopérateur et la démocratie coopérative*, Paris, Fédération des coopératives de consommation, 23 p.
- CHEVRIER, Marc (2005). *Le temps de l'homme fini*, Montréal, Boréal, 248 p.
- DE KONINCK, Thomas (2000). *La nouvelle ignorance et le problème de la culture*, Paris, PUF, 203 p.
- DE KONINCK, Thomas (2004). *Philosophie de l'éducation, Essai sur le devenir humain*, Paris, PUF, 296 p.
- DUPUIS, Serge (1991). *Robert Owen : socialiste utopique, 1771-1858*, Paris, Éditions du CNRS, 361 p.
- KABORÉ, Boniface (2001). *L'idéal démocratique : entre l'universel et le particulier. Essai de philosophie politique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 325 p.
- KANT, Emmanuel (1988). *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Paris, Bordas, 191 p.
- KUHN, Thomas (1983). *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 284 p.
- LACROIX, André et al. (2002). *Éthique et coopératisme : un contrepoids à la mondialisation?*, Sherbrooke, Éditions GGC, 233 p.
- MARTIN, André (2005). « La coopérative est-elle aussi une école humaniste? », *uniRcoop*, vol. 3, n° 1, p. 192-213.
- MAYOR, Federico (1999). *Un monde nouveau*, Paris, Odile Jacob, 526 p.
- MORIN, Edgar (2000). *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Paris, Seuil, 129 p.
- NADEAU, Anne-Marie et Michel LAFLEUR (2004) « Bonnes pratiques d'éducation coopérative auprès des jeunes », *uniRcoop*, vol 2, n° 1, p. 168-191.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques (2004). *Du contrat social*, Paris, Éditions Gallimard, 535 p.
- TOURAINÉ, Alain (2005). *Un nouveau paradigme*, Paris, Fayard, 365 p.



**Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives
et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke**

Faculté d'administration
Université de Sherbrooke
2500, boulevard de l'Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Tél. : 819 821-7220
Télec. : 819 821-7213

Irecus.adm@USherbrooke.ca
www.usherbrooke.ca/irecus